



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle
Direction générale
de la recherche et de l'innovation**

Service de la coordination des
stratégies de l'enseignement
supérieur et de la recherche

Paris, le 21 juillet 2022

Destinataires *in fine*

Affaire suivie par
Caroline Censier-Calmus
Tél. : 01 55 55 86 21
Mobile : 06 18 29 00 43

caroline.censier-calmus@enseignement
sup.gouv.fr

1, rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Objet : Qualification Discipline rare de la Lichénologie

Au vu du dossier déposé par la communauté d'étude Lichénologie, **décision a été prise de qualifier la Lichénologie de Discipline rare et de l'inscrire à la cartographie des Disciplines rares.**

La qualification de discipline rare est attribuée pour 2 ans. Cette qualification la Lichénologie en tant que discipline rare entraîne un suivi, ainsi qu'une révision du respect des critères de définition Disciplines rares, à l'issue de laquelle sera décidé du maintien de l'inscription de la Lichénologie à la cartographie des Disciplines rares.

Le chef de service de la coordination des
stratégies de l'enseignement supérieur et de la
recherche


Sébastien Chevalier

Destinataires :

Université de Lille : Damien Cuny, Université de Limoges : Lengo Mambu, Marion Millot, Université de Rennes : Joël Boustie, Marc Fourmigué.

Copie à :

Université de Lille : Régis Bordet ; **Université de Limoges :** Dominique Cros, Isabelle Klock-Fontanille ; **Université de Rennes :** David Alis, Jean-François Carpentier.

Directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle : Anne-Sophie Barthez,
Directrice générale de la recherche et de l'innovation : Claire Giry ;

Comité de pilotage Disciplines rares : Sébastien Chevalier, Philippe Casella, Pierre-Franck Chevet, Christine Chojnacki, Hélène de Penanros, Paul Indelicato, Martina Knoop, Jean-Michel Verdier.